



15ème législature

Question N° : 39107	De M. Serge Letchimy (Socialistes et apparentés - Martinique)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > fonction publique hospitalière	Tête d'analyse > Situation des personnels des services de réanimation et de soins intensifs	Analyse > Situation des personnels des services de réanimation et de soins intensifs.
Question publiée au JO le : 25/05/2021 Question retirée le : 06/07/2021 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Serge Letchimy appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnels des services de réanimation et de soins intensifs de France hexagonale et des outre-mer. En première ligne depuis le début de la crise sanitaire de la covid-19, ces personnels se sont mobilisés le mardi 11 mai 2021, dans le cadre d'un mouvement national de grève. Ils ont souhaité attirer l'attention des Français et des élus sur leurs conditions de travail, leurs rémunérations, réitérant les besoins urgents des services de réanimation et de soins intensifs. Leurs doléances nationales portent principalement sur l'augmentation du nombre de lits de réanimation, la reconnaissance de la spécificité et des compétences liées à l'exercice dans ce service, le dégel du point d'indice, la mise en place d'une revalorisation salariale et la création d'une nouvelle bonification indiciaire adaptée à la charge de travail des soignants. Plus spécifiquement, les personnels soignants du centre hospitalier universitaire de la Martinique souhaitent la reconnaissance des surspécialisations et de la polyvalence des soignants au quotidien et dans le cadre de la politique de coopération avec les différents États de la Caraïbe, ainsi que la mise en place d'indemnités « hémodialyse » et « circulation extracorporelle » liées au risque dû à l'exposition au sang des patients. L'épidémie de coronavirus en France a démontré le savoir-faire et la mobilisation extraordinaire des personnels médicaux et agents hospitaliers. Néanmoins, la crise sanitaire a également exposé au grand public les failles et les besoins impérieux du système de santé, manifestement au bord de l'implosion sociale. Par conséquent, il lui demande quelles initiatives il compte prendre pour se saisir rapidement de ces questions essentielles et la manière dont le Gouvernement envisage de satisfaire les doléances des personnels de réanimation et de soins intensifs.